

VISION *Une nébuleuse d'idées impactantes*

ORION

DOSSIER RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE VERS DES INSTITUTIONS 2.0?

**LA DÉMOCRATIE EN
CRISE**

par
Aymeric DELON

**LE SURSAUT DU
PARLEMENTARISME**

par
Charles COURBET

LES CIVIC TECHS

par
François HOEHLINGER

VOTE ÉLECTRONIQUE

par
Léa SCHÜLER-ALLAL

**DÉMOCRATIE
ENVIRONNEMENTALE**

par
Florian VERGNAUD

POLITIQUE

ÉCONOMIE

SPORTS

**NOUVELLE ASSEMBLÉE:
UNE CHANCE POUR LA
FRANCE !**

par
Vincent DELAHAYE

**GARE À LA HAUSSE
DES TAUX D'INTÉRÊT !**

par
Jonathan GALBRUN

**NOTRE CHER
TOUR DE FRANCE**

par
François HOEHLINGER

VISION *Une nébuleuse
d'idées impactantes*

 **RION**

SOMMAIRE



5 **Mot du Président**
par *Alexandre MANCINO*



7 **EDITO - Renouveau démocratique : nous faut-il une Ve République 2.0 ?**
par *Aymeric DELON*

Regards d'experts



9 **Une chance pour la France !**
par *Vincent DELAHAYE*

Dossier de une



11 **Quels remèdes pour une démocratie malade?**
par *Aymeric DELON*

16 **Législatives 2022 : une VIe République de fait?**
par *Charles COURBET*



19 **Les civic techs : le numérique comme revivifiant démocratique**
par *François HOEHLINGER*

22 **Le vote électronique : chance ou risque pour la démocratie française?**
par *Léa SCHÜLER-ALLAL*

26 **Quelle gouvernance pour démocratiser la question environnementale ?**
par *Florian VERGNAUD*

SOMMAIRE

Nos meilleurs billets



31 **ECONOMIE : Gare à la hausse des taux d'intérêts!**
par Jonathan GALBRUN

38 **POLITIQUE : Un phare embrumé pour un cap à tribord**
par Aymeric DELON



42 **INNOVATION : Le momentum des start-ups**
par Teddy BEN

45 **CULTURE : Notre cher Tour de France**
par François HOEHLINGER



Vie interne

50 **Une nouvelle stratégie d'études**
par Aymeric DELON



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers lecteurs,

Pour commencer cet été et clôturer cette riche année au Cercle Orion, je suis heureux de faire paraître ce nouveau numéro de « Vision Orion » consacré à la participation citoyenne à l'heure d'une crise politique et démocratique inédite dans notre pays.

Nous avons depuis des mois pris toute notre part dans le débat d'idées et sommes convaincus que la démocratie représentative doit se combiner avec davantage de participation pour remettre le citoyen au centre et l'impliquer dans les décisions qui le concernent.

Nous portons un projet clair : construire un projet libéral-républicain pour la France que nous souhaitons plus forte. Avec le Mouvement Agora, nous souhaitons aussi dépasser les partis politiques traditionnels et impliquer davantage le citoyen. Ce nouveau numéro de la revue introduit une initiative forte qui débutera en septembre au Cercle Orion et qui s'inscrira dans notre nouvelle stratégie des Études : l'Initiative Gouverner Ensemble. Cette dernière s'interrogera sur nos institutions et les moyens de les renforcer pour répondre à la crise de défiance actuelle.

Dès la rentrée, la revue « Vision Orion » va évoluer pour s'adapter à notre nouvelle stratégie du Pôle Études. Elle sera désormais publiée à une fréquence semestrielle pour concentrer les meilleurs billets des membres du Cercle Orion. Un nouveau format, celui des « Cahiers du Cercle » seront quant à eux publiés à fréquence mensuelle pour s'adapter aux thématiques de l'actualité.

Dans l'attente de ce nouveau format, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro, en espérant qu'il agrémentera votre pause estivale de la meilleure des façons,

Alexandre MANCINO

VISION *Une nébuleuse
d'idées impactantes*

 **RION**



RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE : NOUS FAUT-IL UNE VÈME RÉPUBLIQUE 2.0?

Une littérature éclairante est abondante en matière de crise de la démocratie. "Malaise dans la démocratie" pour Jean-Pierre LE GOFF, "Imparfaites démocraties" pour Yves MENY, "Démocratie providentielle" pour Dominique SCHNAPPER, "Le peuple contre la démocratie" pour Yascha MOUNK, "Démocratie inachevée" pour Pierre ROSANVALLON ...

La démocratie est en crise principalement car l'action publique dans son ensemble a failli. Le système politique qu'est la démocratie est trahi par le vecteur politique que sont les stratégies adoptées. Stratégies brouillonnes dans leur stabilité de long terme, stratégies malmenées par l'impuissance face à une mondialisation qui a trop eu de prises sur certains territoires. Le peuple se sent moins écouté, moins considérée que naguère. Or, la démocratie n'a pas flétri, au contraire. Le problème de la démocratie est avant tout celui des politiques qui lui donnent vie. Mais le regain du parlementarisme issu de fait des élections législatives du 12 et 19 juin 2022 peut pousser à une décision moins bavarde et plus consensuelle - du moins espérons-le ...

Mais il est impossible d'ignorer l'appel à l'intégration du peuple dans la décision. Comme l'écrit Michel WINOCK dans *Nationalisme, Fascisme et Antisémitisme en France* : « Imagine-t-on une démocratie qui vivrait sans la réelle participation des citoyens ? En pareil cas, elle doit certainement s'appeler d'un autre nom ».

D'autres pays, voire certaines collectivités locales françaises, tentent des initiatives, comme le vote électronique. Le droit français a ouvert de nouvelles facultés : traditionnellement marqué par le gaullo-bonapartiste référendum, se sont développés des dialogues sur les enjeux environnementaux et aux échelles locales. Le privé se met également à penser la démocratie de demain, avec le développement des *civic techs* : tel est notamment le cas d'AimPact, notre entité sœur !

Le dossier de une que nous vous proposons cet été saura nourrir ces réflexions, alors que le remaniement du 04 juillet a créé un ministère chargé du "Renouveau démocratique". Une Ve République 2.0, solide sur ses appuis modernisés au gré des nouvelles attentes citoyennes, peut se dessiner dans vos pensées, ... et cela même depuis la plage !

Aymeric DELON

Vice-Président du Cercle Orion, chargé des Études



REGARDS D'EXPERTS

Une chance pour la France !

par Vincent DELAHAYE, Vice-Président du Sénat

Une chance pour la France !

Par Vincent DELAHAYE, vice-président du Sénat

Les Français ont choisi ! Une Assemblée Nationale diverse, à leur image, sans la contrainte de la proportionnelle. Ils ont choisi de ne donner qu'une majorité très relative au Président, pour lui signifier la nécessité d'un pouvoir moins concentré et d'une démocratie plus ouverte. Cette situation fait craindre à beaucoup un blocage de nos institutions. C'est possible, mais je ne le crois pas. Au contraire le Président et son gouvernement vont être obligés de dialoguer davantage, de débattre avec les élus responsables de tous bords (et il y en a !) et de mieux et moins légiférer, pour plus d'efficacité. Moins de lois mais de meilleures lois peut être une chance pour notre pays.

Le sommet citoyen qui s'est tenu début juin à Marseille à l'initiative de « La France Vraiment » présidée par la conseillère Régionale d'Ile de France Aurélie Gros, avec la participation de nombreuses associations citoyennes, a permis d'évoquer bien des pistes pour améliorer la démocratie participative. Présent à ce sommet et soucieux de favoriser cet élan de participation citoyenne tout en préservant l'indispensable démocratie représentative, j'ai soumis l'idée de prendre plus de temps pour discuter des projets de loi présentés par le gouvernement. Ainsi, chaque projet pourrait faire l'objet d'une « mise en débat » de 3 à 6 mois pendant lesquels chaque citoyen pourrait exprimer son point de vue.

A l'issue une synthèse serait établie et le gouvernement pourrait modifier son projet en retenant les propositions qui lui sembleraient utiles avant d'en discuter avec le Parlement. De cette façon la loi serait forcément meilleure et plus largement partagée.

Les idées ne manquent pas... Espérons que le futur gouvernement y soit sensible. Quoi qu'il en soit, l'intérêt général doit être le seul leitmotiv afin d'être constructif et force de propositions. Chacun, à sa place, doit faire en sorte que ce quinquennat soit utile.

RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE VERS UNE CONSTITUTION 2.0?



**Quels remèdes pour
une démocratie
malade ?**

par Aymeric DELON

**Législatives 2022 :
l'avènement de facto
d'une VI^{ème} République**

par Charles COURBET

**Les civic techs : le
numérique comme
revivifiant démocratique?**

par François HOEHLINGER

**Le vote électronique :
chance ou risque pour la
démocratie française?**

par Léa SCHÜLER-ALLAL

**Quelle gouvernance pour
démocratiser la question
environnementale?**

par Florian VERGNAUD

QUELS REMÈDES POUR UNE DÉMOCRATIE MALADE?

Aymeric DELON

L'hôpital est en crise. Les soins sont peu efficaces, les médecins débordés. Et la démocratie peut en dire quelque chose : une nécrose se développe dangereusement en son for intérieur, et elle ne guérit pas, loin s'en faut ! "Assistons-nous à une nouvelle modalité de la négation de la démocratie?" se demandait Jean-Pierre LE GOFF dans *La démocratie post-totalitaire*.

Michel WINOCK dans *Nationalisme, Fascisme et Antisémitisme en France* écrivait : « Imagine-t-on une démocratie qui vivrait sans la réelle participation des citoyens ? En pareil cas, elle doit certainement s'appeler d'un autre nom ». Or, la participation s'effrite continûment. Sommes-nous pour autant en dictature? Il serait profondément déraisonnable de répondre par la positive.

Or, pour citer Raymond ARON dans *Démocratie et totalitarisme*, "l'essence même de la politique est que des décisions soient prises pour, et non par, les citoyens". On ne peut accuser ARON d'illibéralisme politique ... Pourtant peut-être à l'aune de cette phrase de ce si lumineux penser peut-on se demander de quel mal souffre la démocratie et accélérer le diagnostic des docteurs (ès sciences politiques) ? Ne mêle-t-on pas crise du "contenant" (le système démocratique) et crise du "contenu" (la décision publique) ?

Symptômes

Le "malaise dans la démocratie" (Jean-Pierre LE GOFF) est patent. Plusieurs symptômes illustrent la remise en cause d'une évidence en crise : la démocratie moderne.

L'abstention ne cesse de battre des records, vote après vote, comme le changement climatique renouvelle chaque année les records de chaleur. Si Paul VALÉRY affirme dans ses géniaux Regards sur le monde actuel que "toute politique se fonde sur l'indifférence de la plupart des intéressés", le recul tendanciel de la participation, phénomène qui n'est pas exclusif à la France, ne peut qu'interroger sur la santé de notre système démocratique. La seule inversion du calendrier entre élections présidentielle et législatives a fait bondir l'abstention de dix points entre les deux renouvellements de l'Assemblée nationale de 1997 et 2002 : les Français reconnaissent que, plus que les députés, bien plus que les conseillers départementaux et régionaux, c'est le seul président de la République qui détient les clefs du pouvoir. Or, cette réaction qui procède d'une certaine logique ne demeure pas préoccupant, et ce qui est plus inquiétant encore, c'est le recul de ce droit-devoir civique parmi la jeunesse. Les rapports récemment publiés sur ce sujet, comme celle de l'Institut Montaigne ou la nôtre au Cercle Orion [1], montrent le désintérêt patent pour les élections des jeunes. Si on ne constate pas un recul de leur engagement pour la chose publique en général (les fédérations partisanes de jeunes restant dynamiques tout comme les associations défendant des causes fortes), cette faiblesse de la participation (75 % des 18-24 ans ne sont pas allés voter au premier tour du scrutin législatif en ce mois de juin 2022) donne une perspective dynamique guère encourageante pour les futures échéances électorales. Nous serions les bienvenus malheureusement dans ce monde des "denizens" (le déni de la citoyenneté) dont le tableau a été brossé par Thomas HAMMAR dans *État-nation et démocratie*.

Plus inquiétant encore, la démocratie elle-même désintéresse. D'après l'étude de l'Institut Montaigne "Une jeunesse plurielle", seulement 51 % des jeunes se sentent très attachés à la démocratie, contre 59 % des parents et 71 % des seniors. Ce sentiment résulte d'une crise de la confiance politique. Le baromètre de la confiance politique, éditée chaque année par le CEVIPOF, témoigne d'un dégoût pour la classe politique actuelle. Quand on demande à quelqu'un "qu'éprouvez-vous pour la politique?", vous avez près de huit chances sur dix pour que la réponse soit un sentiment négatif. 85% des personnes jugent que les politiques ne se préoccupent pas d'elles, 75% que les politiques sont plutôt corrompus. En définitive, 57% des Français considèrent en 2022 que la démocratie est dysfonctionnelle, en progression de huit points par rapport à 2021 (toutefois, faible motif de satisfaction, on observe la même progression pour l'intérêt des Français dans la politique).

Diagnostic

C'est que la crise de la démocratie est davantage une crise de l'efficacité politique que des valeurs démocratiques elles-mêmes. Les autocrates le savent que trop bien : dans une véritable "guerre des récits" (Christine OCKRENT), les dirigeants de pays forts et les mouvements populistes critiquent la faiblesse du système démocratique à bâtir rapidement et efficacement de la décision publique. Là encore, selon le baromètre CEVIPOF, plus de deux Français sur trois considèrent que les démocraties ont du mal à prendre des décisions. La crise de la démocratie n'appelle pas tant à davantage de démocratie qu'à davantage de résultats.

Ainsi, Jacques ELLUL dans *L'illusion politique* pointe la complexité du processus décisionnel démocratique, éminemment discursif et de plus en plus polémique (et donc que trop peu constructif) ; Gilles FINCHELSTEIN parle de "dictature de l'urgence" et critique la myopie des gouvernants face aux enjeux de l'avenir. Le général DE GAULLE, bien avant ces derniers, dénonçait l'indécision du pouvoir politique, incapable de se saisir de sa proposition de recourir à des armements blindés (*Mémoires de guerre*).

Alors que, selon Régis DEBRAY dans *La Reine monde*, les élections et le contrôle démocratiques ne suffisent plus à légitimer le pouvoir, Jean-Pierre LE GOFF ne fait que confirmer avec force détails la prégnance de l'inefficacité publique dans la crise de la démocratie. Dans un récent entretien au *Figaro Magazine* en compagnie de Dominique REYNIÉ, l'auteur du *Malaise dans la démocratie* pointe trois facteurs d'échec de la démocratie :

- une fuite en avant, selon une politique gestionnaire qui affirme que "nous n'avons pas le choix", la politique s'alignant sur le management et la communication sans vision claire de l'avenir - cf la construction européenne ;
- le pouvoir informe marqué par une incohérence interne dans les politiques suivies - cf le tournant de la rigueur de F. MITTERAND ;
- la «langue caoutchouc», qui désigne le fait de dire une chose puis son contraire selon les circonstances avec un même aplomb (triste hommage aux sophistes!). "Nous ne sommes pas sortis d'une façon déconcertante de gouverner qui a désorienté le pays depuis des années.

Il y a une déstabilisation et une insécurité qui n'est pas seulement sociale mais culturelle avec le sentiment que la politique - comme du reste la société -, est devenue de plus en plus bavarde sans que cela change grand-chose et remonte le moral des Français malgré l'activisme communicationnel et managérial qui entraîne plutôt des effets inverses" (LE GOFF). Si la fameuse sentence (qui s'est avéré rapidement aux deux sens du terme) de Lionel JOSPIN "L'Etat ne peut pas tout" est un truisme, elle n'en est pas moins choquante pour un peuple qui a été forgé par huit cents ans d'étatisme. N'en déplaise aux libéraux, mais la force de l'Histoire, si elle n'empêche le changement de modèle, le modère par la racine.

Finalement, désabusé de tant d'impuissance et de communication, de tant de mots et de si peu d'actes, les Français n'en n'ont finalement "plus à rien à foutre" (PRAF) selon le syntagme - certes fort peu châtié mais on ne peut plus clair - de Brice TEINTURIER. Évidemment, cette posture n'est pas étrangère à la dynamique d'une société occidentale marquée par l'individualisme. TOCQUEVILLE ne le prédisait-il pas il y a plus de cent cinquante ans dans son toujours lumineux *De la Démocratie en Amérique* : "La démocratie ramène [chaque homme] sans cesse vers lui et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur". Ecrit-il également, toujours dans le tome II de ce maître-ouvrage : "Je vois une foule immense d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes [...] Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres [...] il n'existe qu'en lui-même

et pour lui seul, et s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie". Dès lors, comme le développa Dominique SCHNAPPER ou encore Pierre MANENT dans respectivement *L'Esprit démocratique des lois* et *La loi naturelle et les droits de l'homme*, l'autorité s'effondre, la citoyenneté s'efface. Ô rousseausistes attachés au sur-moi civique, pleurez sur cette vilénie !

Remèdes

Comment soignez ce mal ? Car il n'est point incurable. Impliquez le citoyen dans la démocratie davantage n'est pas l'ultime remède mais apparaît incontournable. Pierre ROSANVALLON nous y invite dans sa *Contre-démocratie*. Le développement des civic techs ou l'introduction de la démocratie environnementale (voir plus loin les billets respectifs de François HOEHLINGER et Florian VERGNAUD), le recours à de nouvelles pratiques comme la reconnaissance du vote blanc, le vote électronique (cf. le papier plus loin de Léa SCHÜLER-ALLAL) voire le vote obligatoire, sont parmi les nombreuses propositions qu'il convient à tout responsable d'étudier. Le Conseil d'Etat, dans son étude annuelle de 2018 sur la citoyenneté (*Être (un) citoyen aujourd'hui*), préconise l'évaluation de ces pistes, que ne manqueront pas de saisir la future commission transpartisane sur la réforme de nos institutions promise par le président de la République. À notre échelle, notre entité sœur Aimpact [2] s'inscrit dans l'élan d'une démocratie plus inclusive par l'intermédiation du numérique dont les opportunités, si elles ne sont pas sans danger toutefois, peuvent utilement compléter la *praxis* démocratique.

Toutefois, la démocratie, pour être revigorée, mérite d'être efficace. La préférence pour des régimes autocratiques ne cesse de progresser. Juger plus efficace, certes moins libéraux. Mais, comme le pointe si justement Marcel GAUCHET dans son rapport *L'Etat territorial et les attentes des Français*, l'individualisme a engendré paradoxalement un désir d'Etat accru. Moins d'impôts, moins d'entraves certes, mais de la sécurité. Face à l'effritement des solidarités traditionnelles (Église, famille, collectivités de voisins), l'individu est nu. "Le nouvel individualisme ne se résume pas à l'affirmation des droits individuels. Il s'accompagne d'une demande redoublée de protection par les collectivités" (GAUCHET). Un État qui ne protège pas n'est donc que plus durement critiqué. L'absence de maîtrise des violences internes et de l'immigration donne une image d'une population abandonnée aux déboires de l'insécurité.

Plus que de la participation, les Français aspirent à du courage, à de la clarté, à de la responsabilité, à de l'ambition. Le même Marcel GAUCHET, dans le même rapport, affirmait dès lors : "la demande prioritaire des citoyens aujourd'hui, c'est de comprendre". C'est au retour du politique qu'il convient de s'atteler. Notre projet phare au Cercle Orion "Ambition pour une Droite Assumée et Moderne" [3] s'inscrit notamment dans cette logique. La force du diagnostic commun, de la prospective responsable, est essentielle. Le (nouvel) ancien député gaulliste (sa circonscription englobait Colombey-les-Deux-Églises) François CORNUT-GENTILLE propose, dans son essai *Savoir pour pouvoir*, de concilier cette ambition et l'aspiration des citoyens à

concourir à la décision publique par un nouveau mode institutionnel de décision. Selon ce dernier, l'État doit définir un véritable projet politique et accepter de porter avec conviction et engagement la réalisation des objectifs fixés. Les bouleversements économiques, technologiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés imposent, aujourd'hui plus que jamais, d'avoir une vision claire de l'avenir de la collectivité, de faire preuve de lucidité et de pertinence dans les analyses, de proposer des choix courageux et de conduire un changement profond dans la durée. Ainsi, François CORNUT-GENTILLE propose de créer une assemblée permanente de citoyens (qu'il nomme "Assemblée de la République" pour établir un diagnostic clair des enjeux et vulnérabilités actuelles et futures, pour intégrer du temps long, de la pédagogie et de la concorde dans la décision publique. C'est "un nouveau modèle français" (David DJAÏZ) de la décision et de la citoyenneté qu'il s'agit de construire, le défi des soutenabilités nous y enjoint (cf. le rapport récent de France Stratégie à ce propos).

La nécessité pour guérir la démocratie aujourd'hui, c'est de faire confiance et de cultiver l'intelligence des Français. En parlant clair et bien, on peut voir ensemble loin. Car, pour conclure doublement avec MONTESQUIEU, si "la vertu politique est un renoncement à soi-même, ce qui est toujours une chose pénible", "il n'y a rien de plus puissant qu'une République où l'on observe les lois, non par crainte mais par passion, comme le fit Rome" (*De l'Esprit des Lois*).

Liens vers nos travaux cités

[1]<https://static1.squarespace.com/static/5c56d14cf4e5317cafc282cd/t/62698908cdc9c255bd19a9ce/1651083536122/Rapport+Jeunesses+CO.pdf>

[2]<https://www.aimpact.tech>

[3]<https://cercleorion.com/ambition-pour-une-droite-assumee-et-moderne>

LÉGISLATIVES 2022 L'AVÈNEMENT DE FACTO D'UNE VIÈME RÉPUBLIQUE?



Charles COURBET

Depuis 2002 et l'inversion du calendrier électoral, assurant la concordance tous les 5 ans de l'élection présidentielle et, dans la foulée, des élections législatives, la cause semblait entendue : les Français n'allaient pas réviser leur jugement à quelques semaines seulement d'intervalle, et chaque président de la République nouvellement élu – ou réélu – pourrait désormais compter sur une majorité stable à l'Assemblée nationale pour gouverner. La vie politique a ainsi accentué, pendant 20 ans, le biais présidentiel – voire présidentialiste – originel de la Vème République, avec un président de la République pouvant décider seul, ou presque, de la politique de la Nation. Le président, désormais communément appelé « hyper-président » à l'ère Sarkozy ou « président jupitérien » durant le premier mandat

d'Emmanuel Macron, est apparu comme le seul point névralgique de la vie politique française, tandis que les élections législatives, dépréciées par le rôle subalterne d'un Parlement aux mains de l'exécutif, ont perdu inexorablement de leur attrait, comme en atteste l'abstention croissante au fil des années.

Les élections législatives de 2022 ne semblaient pas devoir faire exception à la règle. Les sondeurs annonçaient une abstention record ; Marine Le Pen elle-même, candidate malheureuse au second tour de l'élection présidentielle en avril, semblait jeter l'éponge en déclarant que le président réélu aurait sans doute de nouveau une majorité à ses côtés.

Les résultats du second tour des élections législatives, le 19 juin dernier, ont bouleversé les certitudes et ont remis en question l'équilibre institutionnel et politique du pays. La nouvelle Assemblée nationale dessine une vie politique inédite qui, durant la législature actuelle, change sensiblement la nature du régime. La VIème République, que d'aucuns appellent de leurs vœux, émerge-t-elle ainsi sous nos yeux *de facto* ?

Un Parlement plus représentatif

Il était devenu commun, pour beaucoup d'observateurs et d'acteurs de la vie politique française, de dénoncer le scrutin majoritaire à deux tours des élections législatives. Ce scrutin, qui avait le mérite de favoriser habituellement l'émergence d'une majorité stable à l'Assemblée nationale, présentait l'inconvénient de sacrifier la représentativité des parlementaires vis-à-vis de l'électorat au niveau national. Ainsi, en 2017, l'Assemblée nationale comptait 308 députés issus de La République en Marche, soit plus de 53% des députés – sans compter les alliés du Modem notamment – alors que le parti présidentiel récoltait seulement 28% des suffrages au 1er tour et 43% au second tour. À l'inverse, le Rassemblement national (alors Front National), par exemple, devait se contenter de 8 députés, soit à peine plus de 1% des sièges de la chambre basse du Parlement, alors que le parti était parvenu au second tour de l'élection présidentielle et récoltait encore plus de 13% des voix au premier tour des élections législatives et près de 9% au second tour.

La solution, pour beaucoup, résidait dans l'instauration d'une dose de proportionnelle, voire d'une proportionnelle intégrale, dans le scrutin. Ces élections législatives 2022 ont, de facto, donné lieu à un résultat plus proche que d'accoutumée d'un scrutin proportionnel. La comparaison des résultats du Rassemblement national en est l'illustration : avec 89 députés, soit plus de 15% des sièges, le parti de Marine Le Pen obtient un résultat assez cohérent au vu de son score au niveau national, qui a été d'environ 18% des voix au premier tour des élections législatives et 17% au second tour. Le scrutin majoritaire à deux tours a ainsi démontré qu'il pouvait, en réalité, être relativement représentatif de l'équilibre politique en France. Ces élections législatives imposent aussi une nouvelle culture politique en France, puisque l'exécutif ne peut désormais ignorer, au niveau institutionnel, les fractures politiques dans le pays.

Un Parlement significativement revalorisé

Le nouveau régime qui se met en place sous nos yeux voit également une réorganisation inédite du pouvoir au sein des institutions. Alors que le pouvoir résidait largement à l'Élysée lors des concordances des majorités présidentielle et législative, et à Matignon lors des périodes de cohabitation, il se trouve désormais, plus que jamais auparavant, au sein du Palais Bourbon, où siège l'Assemblée nationale. Les résultats de ces élections législatives, avec une majorité présidentielle seulement relative, et des oppositions divisées qui ne représentent pas de majorité absolue alternative, imposent une nouvelle lecture des institutions avec l'émergence indispensable d'une culture du compromis transpartisan largement inconnue de la vie politique française. Chaque député, en particulier les députés de l'opposition – largement impuissants aupa-

ravant – se voit dépositaire d'un pouvoir inédit du fait de sa capacité à contribuer à construire, ou prévenir, l'apparition d'une majorité sur chaque texte de loi qui lui est présenté.

Les sénateurs eux-mêmes pourraient bénéficier des changements en cours au sein de l'Assemblée nationale. Alors que la chambre basse du Parlement apprend à travailler sans majorité absolue, la chambre haute, dominée par Les Républicains, a une carte à jouer pour favoriser la construction de textes de lois pouvant être votés par une majorité à l'Assemblée nationale qui serait axée autour de la majorité présidentielle et des députés LR. C'est d'ailleurs la proposition faite par le président du Sénat, Gérard Larcher, conscient du rôle historique dont pourrait s'emparer le Palais du Luxembourg.

Là encore, ces élections législatives inédites ont engendré, de facto, un régime politique différent de celui qu'incarne habituellement la Vème République, et une revalorisation du rôle du Parlement, que beaucoup appelaient en vain de leurs vœux. Les résultats du 19 juin soulèvent ainsi d'immenses défis nécessitant l'adaptation de la classe politique à une nouvelle donne. Mais elle annonce aussi, potentiellement, des opportunités historiques de renouveler les pratiques politiques et, peut-être, réenchanter la vie démocratique aux yeux de millions de nos concitoyens.

(Crédits photo : Le Monde)

LES CIVIC TECHS

LE NUMÉRIQUE COMME REVIVIFIANT DÉMOCRATIQUE?

François HOEHLINGER

La démocratie est en danger, chahutée par une défiance venant du sommet de la pyramide, à laquelle les peuples lui préfèrent désormais les extrêmes, populistes et ravageuses.

Des exemples qui deviennent légions, des anciennes démocraties rouillées et usées par des processus législatifs complexes et finalement si peu représentatifs des aspirations profondes des peuples.

L'accélération de la montée en puissance de la technologie, rendue possible grâce à un l'émergence d'internet, des réseaux téléphoniques, aurait dû permettre une circulation plus large de l'information auprès des populations les moins riches.

Un mouvement civique qui s'appuie sur la technologie

Le mouvement des civic tech est un mouvement qui veut mettre en lumière les grands manques de la démocratie et permettre au plus grand nombre de reprendre la parole. Celui-ci couvre un ensemble vaste de besoins pas ou peu résolus jusqu'à maintenant, du crowdfunding jusqu'à la gestion de la confidentialité des données.

Cet ensemble, relativement protéiforme, rassemble donc toutes les initiatives, qu'elles soient à destination des gouvernements ou des citoyens (financement, pétitions, vie locale).

Nous discernons ici les startups liées à la vie locale, à la politique et enfin celles dédiées aux besoins des gouvernements.

Afin de mieux comprendre l'accès technologique, nous pouvons dresser rapidement une liste des besoins couverts par ces nouvelles pépites de la scène technologique :

- Financement collaboratif
- Outils de paiement collaboratifs et dissociés & monnaies locales
- Gestion des données gouvernementales
- Organisation de communautés
- Réseaux sociaux, pétitions et systèmes de votations

La technologie au service du plus grand nombre

L'arrivée de nombreuses technologies en open source a permis de développer de nombreux projets "startups" qui ont ensuite pu se dupliquer au profit de la vie publique. Ces besoins qui ont si souvent été pointés du doigt ont ensuite pu être résolus par l'arrivée d'initiatives technologiques.

Le crowdfunding, par exemple, dont le principe a vu le jour dans les années 60 s'est vu relancé avec l'arrivée de plateformes comme KissKissBankBank, Enerfip ou Anaxago. D'un principe simple de pouvoir financer l'amorçage de projets, l'idée s'est affinée vers du financement ultra-spécialisé, avec des structures d'accompagnement dédiées (Baltis, Miimosa).

C'est de ce besoin de spécialisation ou de "verticalisation" de l'offre qu'est né le crowdfunding dédié aux projets politiques et sociétaux. Le besoin de financement des initiatives et projets, que l'on qualifierait d'"hors-sol" s'explique notamment par une structuration complexe des financements de projets aux échelles locales et nationales.

L'intérêt ici technologique est de proposer une dérivation afin de concrétiser ce projet quand même, le juge de paix étant le peuple lui-même et de n'être donc pas soumis au passage sous les fourches caudines de la bien nommée administration.

Au-delà du rôle de substitution que la technologie peut proposer, il y a également un rôle de catalyseur et d'accélérateur, qui est bénéfique aux initiatives de la population.

La création de pétitions en ligne, de communautés autonomes fonctionnant avec des systèmes de tokens monétaires afin de favoriser une économie circulaire et localisée sont autant d'exemples qui permettent à la démocratie de se revitaliser et surtout de remettre les acteurs au centre de leur propre démocratie.

Faire entendre leur voix, s'entraider, avoir un accès neutre et simplifié à l'information sont autant de souhaits, de besoins, de piliers démocratiques à reconstruire et dont l'accès à l'information et à la technologie sont de puissants vecteurs de transformation et de concrétisation.

Il faudra néanmoins toujours un auteur derrière la plume.

Des risques intiments liés à la qualité de l'information

Si les siècles ont mis en lumière le besoin d'informer pour éclairer, le XXI^e siècle nous apprend que même si l'information est disponible, le filtrage et la capacité qu'une démocratie a survivre à la désinformation demeure relativement limitée.

La montée des fascismes et des extrêmes identifiés que le choix, lui, demeure la priorité, devant le véritable besoin d'information. Une des civic tech les plus connues, Wikipedia, en est le symbole et le symptôme, avec de nombreux articles constamment réédités car incomplets ou mensongers, symbole de l'arrivée de la politique au sein d'un outil qui aura révolutionné la vie de millions d'utilisateurs (Wikipédia en compte plus de 800 millions).

L'exemple de Cambridge Analytica nous rappelle que peu importe la volonté de certains hommes, les puissants peuvent encore influencer la destinée imparfaite des démocraties en utilisant les données à leur avantage, en témoignent les exemples marquants de la victoire de Donald Trump ou du Brexit en 2016.

La création du standard RGPD permet ici d'anonymiser les citoyens, mais au final, est-ce que cette manipulation n'est-elle pas simplement un miroir de ce que la société ressent vraiment ?

Le développement de réseaux communautaires parallèles permettra une économie plus juste et plus circulaire, mais mettra en péril une démocratie qui reste toujours et encore descendante. Ces réseaux ne sont-ils pas anti-démocratiques et forcent à la sédition ?

L'arrivée de la civic tech comme arme face aux grands défis du Monde ?

Le Monde se retrouve entouré de défis plus immenses les uns que les autres et ne peut encore une fois, dans son histoire, que compter sur la capacité des hommes à collaborer, à avancer ensemble et unis.

Le réchauffement climatique, la guerre, l'inflation, la méfiance constante envers nos systèmes démocratiques séculaires sont autant d'éléments nourris par la désinformation, par le manque de confiance et par le renfermement sur sa propre communauté.

L'arrivée de startups dédiées à y remédier mettra forcément de l'huile dans les rouages, permettant de faciliter l'accès au vote, aux informations, au paiement fractionné ou différé, facilitera la seconde vie des outils, vêtements, modes de transports et permettra de supporter une partie du fardeau.

Mais encore une fois, cette réalité se confronte nécessairement aux thèses d'investissements ultra capitalistes et visant la rentabilité, et profitant in fine à la même élite dirigeante et non aux classes directement impactés par tous ces changements.

Il s'agit donc d'une arme puissante visant à plus de justice sociale, mais qui doit être maniée avec précaution et un véritable cadre réglementaire structurant.

"What does the civic-tech landscape look like ?" Knight Foundation (2013)

"Civic-tech : La CNIL appelle à la vigilance" Le Monde (2019)

"Le crowdfunding : les rouages du financement participatif" Marianne Lizuka (2013)

"The great British Brexit robbery: how our democracy was hijacked" The Observer (2017)

LE VOTE ÉLECTRONIQUE

CHANCE OU RISQUE POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE ?

Léa SCHÜLER-ALLAL

« *Le droit de vote, ce n'est pas l'expression d'une humeur, c'est une décision à l'égard de son pays, à l'égard de ses enfants* » (Jacques Chirac, 2002).

Voter sur Internet ou sur machine : le débat sur le vote électronique amalgame deux procédures très différentes. Le vote par internet autorise les citoyens à donner leur avis à distance via une plateforme en ligne. Les machines à voter – que nous ne développerons pas dans cet article – remplacent l'urne et le bulletin papier au sein des bureaux de vote traditionnels.

Ce sujet faisait partie des promesses d'Emmanuel Macron en 2017 : « *Nous avons besoin de numériser notre démocratie, en instituant un vote électronique qui élargira la participation, réduira les coûts des*

élections et modernisera l'image de la politique. », mais est tombé dans l'oubli dès la crise des Gilets Jaunes et celle de la Covid-19.

Aujourd'hui, ce débat est relancé alors que seulement 3 jeunes électeurs sur 10 (moins de 35 ans) se sont déplacés aux urnes lors du premier tour de l'élection législative. Ainsi, il s'agit souvent d'une solution avancée par les pouvoirs politiques pour faire venir les jeunes aux urnes. Mais s'agit-il véritablement de la solution miracle ? Et dans ce contexte, est-ce que sa mise en place, si elle n'est pas totalement certaine et fiable, ne représenterait pas un danger pour la démocratie ? Autrement dit, est-ce que les avantages avancés par ses partisans ne seraient pas plus limités que les risques qu'il pourrait occasionner ?

I - Le vote électronique, un débat longtemps discuté qui ne satisfait pas encore totalement

A) Un mécanisme dont les risques évincent encore les avantages...

En France, le vote électronique est permis dans le cas très spécifique des expatriés. Les Français de l'étranger peuvent ainsi voter par internet – souvent quelques semaines plus tôt – lors des élections consulaires et législatives. Ils reçoivent leurs codes d'authentification par courriel et par SMS.

Pour de nombreux arguments – augmentation de la participation, sanitaire, rapidité – la proposition d'un vote électronique peut être vue comme bénéfique pour la vie politique française.

L'augmentation de la participation aux élections est souvent avancée pour justifier le vote sur internet. Celui-ci pourrait permettre d'allonger la durée du vote de plusieurs jours avant l'ouverture des bureaux de vote physiques. Le vote à distance permet ensuite de faciliter la participation des citoyens résidant à l'étranger ou séjournant dans une commune éloignée de leur résidence de vote (comme les étudiants par exemple), alors qu'une procuration requiert de se déplacer dans un commissariat ou dans un consulat.

Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19 a pu relancer l'idée d'un vote en ligne dans le cadre des mesures de distanciation sociale. En effet, les élections municipales de 2020 lors de la pandémie de la Covid-19, ont enregistré un taux d'abstention de plus de 60% au second tour comme de nombreux électeurs ont préféré ne pas se rendre aux urnes par peur d'être contaminés.

Enfin, la rapidité et la simplicité avec lesquelles peuvent être connus les résultats (i.e., quelques minutes) sont en faveur de ce mode de scrutin.

Les détracteurs du vote électronique, au contraire, pointent du doigt son caractère invérifiable et opaque. Les votants devraient être identifiés pour s'assurer que leur suffrage correspond à leur souhait, rendant ainsi le choix du citoyen traçable et fragilisant le secret du vote, principe alors inscrit dans la Constitution française. Au-delà, les identifiants et mots de passe envoyés en amont pourraient être subtilisés. En effet, « la difficulté à établir qu'il y a eu fraude ou manipulation a pour conséquence principale de rendre le contrôle concret de l'élection très délicat », estime le juriste Benjamin Morel dans la Revue française de droit constitutionnel. Les cours constitutionnelles allemande et autrichienne ont d'ailleurs critiqué cette quasi-impossibilité d'effectuer un tel contrôle.

Dans un article de la revue Terminal, Chantal Enguehard détaille les deux principales failles de sécurité du vote électronique : l'erreur ou une malveillance. Ainsi, les risques de piratage, notamment de l'étranger, sont font partis des plus grandes craintes liées à ce système.

Enfin, on peut imaginer que les pressions extérieures afin d'orienter le vote risquent d'être plus importantes si le choix peut se faire dans une sphère privée plutôt que depuis un bureau de vote. Certains spécialistes avancent qu'assurer à la fois la fiabilité et la sincérité du vote électronique est fondamentalement antithétique.

Au-delà, on peut se demander si la symbolique du vote, cet acte qui garantit le fonctionnement démocratique actuel, ne serait pas fourvoyée si celui-ci était rendu possible depuis son canapé.

B) ... et dont l'application aux autres pays européens demeure encore très limitée

Aujourd'hui, le vote électronique demeure une exception dans le panorama politique européen.

L'Estonie est le seul exemple européen en matière de vote électronique : le pays propose, en plus du scrutin physique, le vote électronique pour toutes les élections. La part des votes en ligne est passée de 5 % des participants aux législatives de 2007, à plus de 43 % en 2019.

Dans les autres pays, les expérimentations menées depuis le début de l'ère Internet ont souvent pris fin, le vote électronique ayant manqué de fiabilité. Par exemple, la Norvège a suspendu en 2014 son utilisation du vote numérique à distance après avoir constaté que des électeurs avaient voté deux fois.

En Suisse, les deux principaux systèmes de vote électronique (canton de Genève et La Poste suisse) ont été testés sans être pérennisés. « Considérant qu'il n'est pas dans la vocation d'un canton de développer, d'exploiter et de financer seul un système informatique d'une telle complexité et d'une telle envergure », le système de Genève a été interrompu en 2018. Un nouveau projet en Suisse « prévoit que le pourcentage maximal d'électeurs pouvant participer à des essais de vote électronique sera de 30 % au niveau cantonal et de 10 % au niveau national », privilégiant les personnes handicapées et les Suisses résidant à l'étranger.

On le voit bien, les quelques pays européens souhaitant y avoir recours ne le voit en rien comme une procédure à normaliser (hormis l'exception de l'Estonie).

II - Le récent débat consacré au vote électronique ne doit pas éluder les problèmes structurels de l'abstention en France et être considéré comme la sacro-sainte solution

A) Ce mécanisme de vote devra être conditionné à des normes et des règles strictes

Le Conseil de l'Europe a exprimé en 2004 des recommandations sur l'usage du vote électronique, lesquelles ont été actualisées en 2017. Il réaffirme que « la confiance du public dans les autorités chargées de la gestion d'élections est une condition préalable indispensable à l'introduction du vote électronique ». Ainsi, l'interface doit être « facile à comprendre et à utiliser par tous les électeurs », ne devant constituer qu'un moyen de vote parmi d'autres, « supplémentaire et facultatif ». L'organisation recommande par ailleurs d'avoir un système de vérification qui utilise « des moyens indépendants du système de vote électronique ».

Pour Jean Philippe Derosier, spécialiste de droit constitutionnel, « si les électeurs craignent que le scrutin soit manipulé parce qu'il est électronique, ça ne marchera pas. Il y a donc un travail d'explication des protocoles sécurisés qui pourraient être mis en œuvre. Tout cela prend du temps et de la pédagogie ».

Nous remarquons bien que la principale contrainte est celle de la sécurité et de la fraude électronique, et tant que celle-ci n'est pas levée, le mécanisme de vote électronique, même comme alternative, ne saurait être proposé.

B) Cette solution devra s'inscrire dans une succession de réformes visant à ramener les électeurs aux urnes

Penser que le vote électronique résoudra l'abstention électorale croissante est une chimère qu'il convient de balayer dès maintenant. En effet, selon Benjamin Morel (maître de conférences en droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas) « la plupart des Français vivent à moins de 10 minutes de leur bureau de vote. Cela prend 5 minutes d'aller voter, en général. Si jamais vous avez une grande proportion des jeunes qui refusent un dimanche tous les deux ans de prendre un quart d'heure de leur temps pour aller voter ce n'est pas une affaire d'application. C'est un problème beaucoup plus profond ».

Aussi, il serait bien naïf de penser que donner la possibilité de voter de son lit par exemple encouragerait les abstentionnistes à accomplir leur devoir citoyen. En effet, le problème est structurel. Il s'agit d'une part, d'un manque d'éducation sur le sujet, et d'autre part d'un désintérêt croissant des citoyens à la chose publique lié à une désillusion des décisions politiques sur la société.

Aussi, il convient dans un premier temps de rééduquer les citoyens à cet enjeu, et cela devrait passer par un renforcement des cours d'éducation civique dès la primaire, au collège et au lycée. Le temps consacré à ces sujets est bien trop limité par rapport à ce qu'il devrait être (environ une heure toutes les deux semaines) et souvent remplacé par le programme d'histoire-géographie.

Enfin, l'enjeu plus massif est de rapprocher les citoyens de la classe politique. En effet, le problème de l'abstention est définitivement à rapprocher de l'absence de visibilité sur les enjeux des élections et du fatalisme ambiant vis-à-vis du système politique. Cet aspect est de loin bien plus primordial que le débat sur le vote électronique, qui n'en représente qu'une façade.



DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE

QUELLE GOUVERNANCE POUR MIEUX DÉMOCRATISER LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE ?

Florian VERGNAUD

Participation et environnement : une institutionnalisation croissante depuis les années 50, mais des défis renforcés

Participation et politique environnementale sont historiquement liées : dès les années 50-60, la critique des activistes écologiques porta à la fois sur les externalités négatives de la modernisation, comme du mode de conduite des affaires. Dès lors, les politiques environnementales vont évoluer en ligne avec la participation citoyenne dans le cadre de la mise en place d'étude d'impact avec notamment, en France, la loi Bouchardeau en 1983 (démocratisant les enquêtes publiques), puis la loi Barnier en 1995 (imposant l'organisation d'un débat public préalable aux grandes opérations d'aménagement), aboutissant à la création de la Commission Nationale du

Débat Public puis à son indépendance en passant sous statut d'autorité administrative indépendante en 2002.

Malgré la participation institutionnalisée croissante du citoyen, les dernières années ont été marquées par une croissance de la violence et de remise en cause du rôle de l'Etat à la fois avec l'émergence de mouvements écologiques flirtant avec la violence (les ZAD), une juridisation face à l'action environnementale de l'état (avec des procès contre plusieurs Etats Européens pour « inaction climatique ») ou de mouvements de révolte populaire face à des réglementations et taxes environnementales perçues comme technocratiques (les gilets jaunes en réaction à l'augmentation des taxes sur le carburant en 2018, ou déjà les bonnets rouges face à l'écotaxe sur les poids

lourds en 2013.

Face à la polarisation croissante de la population entre activisme écologique et réaction à des baisses de pouvoir d'achat pour les ménages, face à une opposition d'intensité et d'une violence croissante à des décisions perçues comme technocratiques, la gouvernance actuelle pour traiter les problématiques environnementales semble à la peine, et les tentatives de réinvention de celle-ci (comme la conférence citoyenne sur le climat) s'apparentent à un coup d'épée dans l'eau – sans légitimité démocratique.

Face à ce problème, l'Etat se doit d'apporter des réponses distinctes selon la nature des problèmes concernés : sur les questions locales, en continuant l'institutionnalisation de la concertation, mais en renforçant son application des décisions ; sur les problématiques globales telles que le changement climatique, par une politisation de décisions perçues comme technocratiques par la population.

Localement : l'échec symptomatique de Notre-Dame des Landes

Localement, il apparaît que chaque nouveau projet fait face à une opposition croissante et violente : nous avons vu l'émergence des ZAD (zones à défendre) face à de prétendues décisions « anti-environnementales de l'état » dans la construction de nouvelles infrastructures (par exemple, Barrage de Civens, Aéroport de Notre-Dame des Landes, site d'enfouissement des déchets nucléaires de Bure).

Face à ces éléments, et notamment en analysant l'abandon de la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, nous pouvons observer 3 échecs :

l'aéroport de Notre-Dame des Landes, nous pouvons observer 3 échecs :

- Un processus de consultation lent et inefficace : L'Etat, sur-institutionnalisé, propose lui-même, via ses différents corps des rapports contradictoires et changeants, paralysant toute décision pendant 50 ans – rappelons que le projet a été initié en 1963, puis relancé en 2000
- L'avis du peuple, finalement bafoué : La consultation du public, d'abord via l'enquête publique de 2006 menant à un avis favorable de la Commission d'Enquête dédiée en 2007, puis par la consultation directe de la population locale (via la première « Consultation locale sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement », créé pour l'occasion) qui fut favorable à la construction [*], a été purement bafouée avec l'annulation du projet
- L'état de droit, non respecté : L'occupation illégale du territoire de la ZAD pendant plus de 2012 à 2018, et ce malgré les annonces nombreuses d'évacuation, et l'avis du peuple, favorable à la construction, est un irrespect manifeste au maintien de l'ordre public, cœur de l'état de droit

Quelles leçons toutefois en tirer sur ces problématiques locales ? D'abord que le millefeuille administratif et les hésitations étatiques méritent d'être simplifiés : une autorité unique devrait consolider les rapports environnementaux, les enquêtes publiques, et le gouvernement ne devrait nullement convoquer de nouveaux rapports ou enquêtes à chaque nouvelle occasion et manifestation.

Surtout, il est clé de renforcer la consultation locale par référendum, en l'appliquant plus systématiquement : si elle n'a pas résolu seule l'opposition, elle a contribué à apaiser le dialogue et le conflit dès 2016. Enfin, nous ne saurions envisager la démocratie environnementale sans état de droit et respect de l'ordre public, et en appelons au courage de l'exécutif pour le défendre une fois la consultation populaire réalisée et faire respecter les décisions démocratiquement prises.

Globalement : Un nouveau défi avec des enjeux environnementaux globaux, comme le changement climatique

Si le développement de la participation citoyenne a évolué historiquement en ligne avec le renforcement des politiques environnementales, c'est parce que celles-ci se sont d'abord concentrées sur des problématiques locales, comme la pollution de l'air ou de l'eau, liée souvent directement à la présence d'une usine. Des problématiques globales ont depuis dominé le débat public, au premier rang desquelles la lutte contre le changement climatique.

Ce type de sujets amène des problématiques nouvelles quant à la participation citoyenne ; en témoigne un débat polarisé et présent en premier lieu dans la rue : d'un côté marche pour le climat et occupation de l'espace public par des groupes tels qu'Extinction Rébellion, critiquant un manque d'action ; de l'autre, gilets jaunes bloquant les ronds-points et marchant sur Paris, critiquant des décisions technocratiques comme l'augmentation des taxes sur les carburants.

Face à ces nouveaux défis, la Convention Citoyenne sur le Climat de 2019, regroupant 150 citoyens tirés au sort, constitue la principale innovation politique pour augmenter la participation citoyenne et démocratiser les décisions sur le changement climatique. Les critiques sont pourtant nombreuses, tant sur la légitimité (manque d'expertise, manque de représentativité, formation des citoyens et processus de délibération biaisés), que sur l'impact réel de celle-ci, notamment avec le retrait ou l'ajustement de quelques-unes des principales propositions (baisse de la vitesse sur autoroute, révision de la constitution...) ou la mise en place de mesures déjà mises en place au cours des travaux de la convention (mise en place de plans de mobilités, renforcement des clauses environnementales dans les marchés publics...). La Convention a également formulé des propositions dont certaines venaient d'être retoquées par le Parlement lors d'examen de projets de loi, notamment celles concernant la maintenance des produits manufacturés dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Quelle représentativité et légitimité accorder alors à ces travaux ? Face à cette tentative, que nous jugeons plutôt infructueuse, nous préférons imaginer un renforcement du rôle des institutions traditionnelles de notre démocratie représentative : débat annuel au parlement de la Stratégie Nationale Bas Carbone, renforcement du rôle du Haut Conseil pour le Climat, publiant des études d'impact indépendantes sur les projets de lois à caractère environnemental.

C'est avec ces deux piliers, amélioration de la concertation au niveau local et re-parlementarisation du débat au niveau global, notamment sur le changement climatique que la démocratie environnementale pourra répondre au double enjeu de représentativité et d'efficacité dans la protection de l'environnement.

[*] Victoire du oui à 55,17% avec un taux de participation de 51%



ESPRIT ORION

NOTRE SÉLECTION DU BLOG ORION

ECONOMIE

**Gare à la hausse des
taux d'intérêt**

par Jonathan GALBRUN

POLITIQUE

**Un phare embrumé
pour un cap à tribord**

par Aymeric DELON

INNOVATION

**Le momentum des
start-ups**

par Teddy BEN

CULTURE

Notre cher Tour de France

par François HOEHLINGER

GARE À LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

ANALYSE ET ANTICIPATION DU NOUVEAU PARADIGME À VENIR

Jonathan GALBRUN

L'inflation redevient l'un des mots les plus cités dans les médias et de la part des différents décisionnaires politiques. En conséquence de cela, les taux d'intérêt en France et en Europe remontent, enfin... Mais est-ce réellement une bonne nouvelle pour notre économie et le bien de nos compatriotes ? Quelles sont les conséquences sur les finances publiques, l'économie et le pouvoir d'achat des Français? La maîtrise du risque inflationniste de nos importations doit nous permettre de limiter les impacts récessionnistes de la hausse actuelle des taux d'intérêts.

En ce premier semestre 2022, le monde ressort métamorphosé de ces 2 dernières années de crise Covid, les chaînes d'approvisionnement pour les différents biens et matières premières

échangés à travers le monde ont subi un choc sans précédent, entraînant mécaniquement un phénomène inflationniste nouveau auquel faire face. Ajoutez à cela une guerre aux portes de l'Europe qui vient remettre à néant des relations géopolitiques qui permettaient jusqu'alors une coopération internationale en matière d'approvisionnement en ressources premières telles que l'énergie et l'alimentation et vous voilà avec un multiplicateur inflationniste qui impacte déjà les Français depuis plusieurs mois dans leur consommation quotidienne.

Pour comprendre les conséquences d'une remontée des taux, il faut comprendre pourquoi ils étaient depuis plusieurs années très bas, et même en territoire négatif depuis plus de 7 ans maintenant.

La relation de cause à effet entre l'inflation et les taux d'intérêt...

Rappelons tout d'abord le lien de cause à effet entre le niveau de taux d'intérêt d'une économie et de l'inflation. D'aucun pourrait être étonné d'apprendre que le seul et unique paramètre influençant la politique de taux d'intérêt est en fait l'inflation domestique. En effet, la Banque Centrale Européenne (BCE) a comme mandat unique une cible d'inflation pour la zone euro de 2% à moyen-terme et par conséquent une stabilisation des prix sur ce niveau.

Pour atteindre cet objectif elle a comme outil et comme levier principal celui des taux d'intérêt. En décidant de baisser ou monter les taux d'intérêt, elle influera sur la capacité de l'économie à trouver du financement facilement, favoriser alors les investissements, la croissance économique et donc réguler une inflation qui résulterait en effet de l'équilibre entre tous ces facteurs.

Les taux d'intérêt remontent aujourd'hui, en tout cas sur le long-terme puisque la BCE n'a pas encore monté ses taux directeurs. En fait, ils sont encore au plus bas historique, mais les anticipations d'une succession de hausse de taux à venir de sa part influence déjà le rendement de la dette française à 10 ans (OAT), ayant remonté de plus de 1,50% en seulement 1 an.

D'un environnement de taux bas...

Fin 2019 pourtant, et avant même le début de la crise Covid, Mario Draghi, alors gouverneur de la BCE, baissait le taux de dépôt à son plus bas historique à -0,50% pour, contrairement à aujourd'hui, lutter

contre le risque de déflation et de stagflation. Contre intuitivement, la zone Euro et la France en particulier, avait du mal à générer de l'inflation lui permettant de converger vers son rythme cible annuel de 2%, ce qui avait poussé la BCE à baisser les taux toujours plus bas pour stimuler cette variable.

La raison est simple :

Une économie dont les prix ne montent plus voire baissent est théoriquement une économie qui fait face à un risque élevé de récession. D'après le principe de la rationalité des acteurs économiques, chacun aurait alors un intérêt à décaler ou repousser son achat plutôt que de consommer immédiatement, puisqu'attendre quelques mois avant d'acquérir un bien ou de consommer vous coûtera moins cher.

Si un tel phénomène se produit, nous pouvons aisément imaginer en effet que la consommation ayant tendance à ralentir à court-terme, les entreprises s'adapteraient en baissant éventuellement les prix pour stimuler la demande, provoquant ainsi encore plus cet effet déflationniste qui entraînerait donc un cercle vicieux pour l'économie en question.

La BCE a donc passé ses taux d'intérêt en territoire négatif dès 2015, et était encore en train de les baisser une fois de plus au deuxième semestre 2019, quelques mois avant le début de la crise covid.

Les conséquences de cette politique monétaire de la part de la BCE jusqu'alors, a été bénéfique pour les finances publiques. Tout d'abord, la charges d'intérêt de la dette ont été très réduit en proportion d'une

dette publique qui n'a malheureusement pas cessé d'augmenter pour culminer aujourd'hui à près de 2 800 milliards d'euros.

Des taux d'intérêt bas et anticipés comme tels à long terme permettent à l'Etat de s'endetter à moindre coût, et ainsi se permettre de stimuler l'économie domestique ou de lancer des plans d'investissements stratégiques à moindre coûts.

Vers une hausse des taux d'intérêt...

La hausse des taux d'intérêt actuelle néanmoins, avec comme mentionné précédemment une OAT 10 ans qui a vu son rendement augmenté de plus de 1,50% en moins d'un an, signifie a contrario que l'impact sur les finances publiques va être conséquent si cela devait durer dans le temps voire même s'empirer.

Un simple exercice de pensée nous permet aisément d'affirmer qu'une fois le phénomène d'inertie du stock actuel de notre dette (qui ne va pas être renouvelé dès demain à des taux 1,50% plus élevés) estompé, la charge d'intérêt en admettant donc ce taux en moyenne 1,50% plus haut à long-terme sera augmentée d'environ 42 milliards d'euros par an ($1,50\% \times 2800 \text{ mds}$). Pour relativiser une charge supplémentaire de 42 milliards d'euros par an sur nos finances publiques, rappelons les chiffres des principaux revenus fiscaux qui concernent tous les Français : le total des recettes de l'impôt sur le revenu de tous les Français en 2019 s'est élevé à 76,9 milliards.

Ce surcoût théorique d'intérêt pour la dette française serait équivalent à une baisse de

près de 55% de l'impôt sur le revenu collecté, une masse malheureusement bien plus importante que beaucoup de mesures de réduction des dépenses publiques qui pourraient être engagées, d'où cette extrême nécessité de se saisir du problème pour pouvoir gérer efficacement nos équilibres économiques publiques.

Pour le quotidien des français, même si d'une part, le rendement de leur Livret A va reprendre des couleurs depuis ces niveaux actuels historiquement bas également (le rendement du Livret A suit une formule très précise incluant inflation et taux d'intérêt), la conséquence d'une hausse significative et durable des taux d'intérêt impactera leur capacité de consommation ainsi que leur « pouvoir d'achat immobilier » le cas échéant. Les Français étant un peuple qui apprécie énormément investir dans la pierre et être propriétaire de sa résidence principale, l'impact sur leur capacité à acquérir des biens immobiliers va mathématiquement diminuer sans compensation via une hausse de leur salaire par ailleurs.

La conséquence directe d'une hausse de taux pour le marché immobilier est donc significative, tout chose égale par ailleurs, une hausse de seulement 1,50% des taux d'intérêt à moyen-terme, provoquera mécaniquement une chute du pouvoir d'achat d'environ 10%, impact probablement visible dans les prix, ce qui de nouveau peut entraîner une défiance sur les investissements immobiliers et donc provoquer une récession dans ce secteur.

La hausse des taux d'intérêt vous l'aurez compris pourrait avoir un effet désastreux à moyen-terme sur les finances publiques d'une part, et tout simplement sur le pouvoir d'achat des Français et donc de

provoquer une récession économique d'autre part.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les marchés financiers s'inquiètent en ce moment, le conflit militaire Ukraine-Russie pèse lourdement sur le climat des investisseurs, mais ce risque de récession « auto-provoqué » par une hausse des taux d'intérêt trop rapide de la part des Banques Centrales devient le sujet de préoccupation premier.

Retrouver le cercle vertueux d'une inflation maîtrisée...

Pour tenter d'apporter des solutions politiques et stratégiques à ces risques auxquels nous faisons face à relativement court-terme, analysons pourquoi ces hausses de taux d'intérêt (souhaités par la Banque Centrale et donc anticipés par le marché) ne seraient pas efficaces pour lutter en parallèle contre une inflation historiquement élevée en zone- euro.

Aujourd'hui, l'inflation est dans sa très grande majorité de l'inflation « importée ». Importée car elle n'est pas la conséquence directe d'un excès de demande de la consommation des Français mais plutôt un choc d'offre, conséquence des éléments post-Covid et du conflit ukrainien évoqué.

Comme on peut le constater dans l'indice d'inflation de mars 2022, le chiffre historiquement haut de plus de 7% d'inflation cache en fait une hausse de près de 44% des prix de l'énergie et de 5% des prix de l'alimentation. Les autres variables sont en fait quasiment normales, d'autant plus lorsque l'on sait que l'effet de base du premier trimestre 2021 inclus en partie une économie poussive impactée par les mesures sanitaires.

Quelle politique monétaire pour lutter contre quelle inflation ?

L'hyper inflation à laquelle nous faisons face et contre laquelle la BCE va devoir lutter, est exclusivement de l'inflation importée, et inutile de préciser d'où vient cette hausse extrême des prix de l'énergie. Le conflit avec la Russie et le bouleversement géopolitique a provoqué une flambée historique des prix de l'énergie, tellement la Russie s'avère centrale dans cette ressource vitale à nos économies.

La question que nous devons nous poser alors est la suivante : est-ce qu'en remontant les taux d'intérêt, la BCE va pouvoir limiter la flambée de ces coûts d'énergie et de matières agricoles (blé notamment dont l'Ukraine et la Russie sont les deux principaux fournisseurs au monde) ?

La théorie économique qui sous-tend la politique monétaire des Banques Centrales est qu'en cas d'inflation en forte hausse, une hausse des taux d'intérêt, par son effet récessionniste, permet de diminuer la demande et vient donc ajuster les prix à la baisse pour une offre inchangée.

Or, en l'espèce, il s'agit plutôt d'un choc d'offre majeure qui affecte réellement la hausse des prix. Le pire de tout cela est l'effet ciseau dans lequel nous risquons de nous retrouver si les taux d'intérêt devaient continuer à monter sans pour autant que les prix de l'énergie et des matières premières agricoles ne soient affectés. L'inflation qui de fait, vient entamer le pouvoir d'achat des Français et donc limite la capacité de consommation viendra de paire avec en plus une pression financière via une hausse des charges d'intérêt et une moindre capacité à

s'endetter et investir, ce qui représente le parfait cocktail d'une crise économique digne de ce nom.

Le constat majeur de ce phénomène probable qui nous fait face est que, dans le panier de consommation de chaque citoyen, l'énergie et l'alimentation vont être les piliers avec le moins de flexibilité. C'est-à-dire que lorsque c'est précisément sur ces éléments que les prix montent, les citoyens n'ont d'autres choix que de se plier aux prix, modulo un ajustement marginal de leur comportement, mais vous ne pouvez ni vous arrêter de vous nourrir ni de consommer de l'énergie, en revanche la variable d'ajustement, sans revenu supplémentaire, sera sur tous les autres biens de consommations et de services.

Retrouver une indépendance économique

« *Sans indépendance économique, il n'y a plus d'indépendance tout court.* » (Charles De Gaulle)

L'un des apprentissages de cette période et de cette situation devrait donc être de se rendre, autant que faire se peut, indépendant en matière économique, à l'échelle de la France, et à l'échelle européenne potentiellement.

L'indépendance économique signifie de dépendre le moins possible, a minima sur les ressources vitales, des puissances étrangères.

Lorsque l'on sait que même qu'en matière de santé, 80% des principes actifs (substances de base des médicaments) sont effectivement fabriqués dans des usines à l'étranger, notamment en Chine et en Inde, nous comprenons qu'un besoin de réindus-

trialisés des secteurs stratégiques est on ne peut plus prioritaire et nécessaire. Sans même parler du risque géopolitique qui existe en permanence, le risque purement inflationniste quand vous ne maîtrisez ni la chaîne d'approvisionnement ni la capacité à générer des ressources en local, vous exposez à cette spirale négative qui peut entraîner une économie en crise et en récession.

A l'échelle Française ou Européenne, repenser la dépendance énergétique, en investissant massivement dans le développement de technologie nécessitant moins de ressources rares. La France, pionnière en matière de stratégie énergétique vers le nucléaire permet de répondre en grande partie à ce problème de dépendance vis-à-vis des fluctuations du prix des énergies importées. Investir dans la recherche et le développement de nouvelles sources d'énergie, en relocalisant si nécessaire leur production, est indispensable dans un horizon très court pour pouvoir gagner en résilience vis-à-vis des aléas que le monde peut subir.

Pour pouvoir lancer de grands investissements stratégiques néanmoins mieux vaut avoir un accès à la dette dans des conditions plutôt favorables, c'est pourquoi la question de la politique monétaire devient également un axe sur lequel il est nécessaire de délibérer.

Revoir le mandat de la BCE pour sortir du paradoxe

Comme précédemment stipulé, le mandat unique de la BCE n'a comme seul objectif la stabilisation des prix à moyen-terme avec une inflation à 2% dans la zone-euro. Sans

rentrer dans un débat d'économiste pour savoir si oui ou non cette cible est la bonne cible à suivre, le carcan dans lequel se situe la BCE pour pouvoir décider judicieusement pour l'ensemble d'une zone aussi disparate sur le plan économique pose question.

Comme on le voit dans les grands écarts économiques entre les différents pays de l'Union Européenne, avec comme extrême inverse, la France et l'Allemagne, pourtant leaders de cet écosystème européen, cela en dit long sur la difficulté d'appliquer une politique monétaire commune, surtout lorsqu'il s'agit des taux d'intérêt.

En effet, pour prendre un exemple éloquent et tout à fait d'actualité dans le calendrier des futures réformes en France, celui des systèmes de retraites : l'Allemagne et les Pays-Bas ont, contrairement à la France, un système de retraite par capitalisation.

Cela signifie que chaque cotisation a pour finalité d'être investie sur les marchés puis redistribuée à terme à son destinataire retraité. Ce modèle peut donc tout à fait se concevoir, pourvu que le rendement obtenu dans le marché sur une longue période soit suffisamment conséquent pour compenser évidemment l'inflation sur la période et surtout permettre un équilibre entre les montants cotisés et la retraite escomptée à maturité.

Or, ces dernières années de taux extrêmement bas en zone euro, ont provoqué une baisse des rendements des obligations d'Etats de l'Allemagne et des Pays-Bas notamment. A tel point que ces dettes avaient un rendement pendant plusieurs années négatifs ou quasiment 0%. Lorsque vous avez un système social et de retraite basée sur la capitalisation :

- Cotisez 100€ aujourd'hui que vous placez à 0% pendant 40 ans : vous obtiendrez une pension pour votre retraite de 100€ dans 40 ans grâce à cette cotisation

- Cotisez 100€ aujourd'hui que vous placez à 3% pendant 40 ans : vous obtiendrez une pension pour votre retraite de 326€ dans 40 ans grâce à cette cotisation

Ce phénomène a même jusqu'à contraindre le Premier Ministre Néerlandais à mettre sur la table en 2019 la baisse des pensions de retraite aux Pays-Bas pour compenser cet effet taux d'intérêt trop bas pour leur modèle social. En conclusion :

- Si vous êtes une économie plutôt déficitaire, avec un besoin d'investissement pour se réformer structurellement : vous avez besoin de taux bas (France, Italie)
- Si vous êtes une économie plutôt excédentaire, avec un besoin de placement d'épargne ou de retraite vitale pour votre système social : vous avez besoin de taux élevés (Pays-bas, Allemagne)

Une réflexion à mener est donc de repenser et réformer probablement le mandat de la BCE pour la réadapter aux besoins et particularités de chaque économie sous-jacente :

- Converger vers un modèle économique unique au sein de la zone-euro, notamment en matière de retraite, de finances publiques et de dette (dette commune ?)
- Diverger la politique monétaire en redonnant probablement du pouvoir aux Banques Centrales Nationales pour répondre aux problématiques propres à chaque pays

Maitrisons le risque inflationniste de nos approvisionnements et nous maîtriserons le risque de hausse de taux d'intérêt récessionniste.

UN PHARE EMBRUMÉ POUR UN CAP À TRIBORD

REFONDER LA DROITE PAR LES IDÉES, POUR L'AVENIR

Aymeric DELON

Le navire de la droite navigue en eaux troubles : il tangue vers les récifs, le sémaphore ne brillant plus. Aux sirènes des postures et des calculs locaux, il convient désormais de suivre la boussole des idées. La droite ne pourra garder un cap assuré et arriver à bon port que si elle embrasse un projet ancré dans une cohérence intellectuelle forte, pour redevenir populaire et s'adresser efficacement aux enjeux de l'avenir. Aux réflexifs amoureux des libertés, de la nation et de la valeur travail, de la souveraineté comme de la soutenabilité, il faut désormais saisir le gouvernail, le Cercle Orion s'y résout !

L'édition 2022 des élections législatives, par sa majorité relative étriquée, fait l'effet d'un séisme.

Le Président de la République paie cher le revers d'une stratégie de définition de son positionnement politique par le seul contraste avec les extrêmes, au détriment d'une clarté limpide sur sa vision. Revers qui a donc, par rejet du macronisme, engendré l'émergence de groupes solides et inédits extrêmes depuis plus de trente ans.

La droite française, victime de déroutes en répétition, se voit attribuer le rôle de "faiseur de roi". Elle doit toutefois prendre garde à ne pas tomber dans un piège menaçant : être perçue encore comme "la droite la plus bête du monde" en s'enfermant dans une opposition myotatique.

La France est-elle désormais ingouvernable ? Ce qui est sûr, c'est que notre pays a besoin de droite, de clarté, de responsabilité et d'écoute. La droite

française a un défi : se rebâtir autour d'un projet fort, sur des valeurs claires, sans s'enfermer dans l'irresponsabilité — une irresponsabilité qui sans nulle doute finirait de l'achever.

Pour dépasser la crise politique que traverse la droite française en perte de sens idéologique et d'attractivité électorale ...

Alors que la “demande” de droite n'a jamais été aussi majoritaire parmi les Français (selon une récente étude de la Fondapol, 31% des Français se positionnent eux-mêmes à droite, 19% à gauche et 17% au centre), “l'offre” de la droite politique est atomisée, atone et même dernièrement complètement aphone. Alors, comment expliquer ce paradoxe ? Une vient à l'esprit aisément : le phare guidant le gouvernail de l'action à droite semble couvert de buée, le sémaphore pour un cap à tribord ne semble plus marcher. Les idées manquent, la confusion s'installe. A la vision s'est substituée la personnalisation-communication.

Or, le “en même temps” macronien n'apparaît pas comme une doctrine politique viable (et pas seulement car le président MACRON est constitutionnellement inéligible pour briguer un nouveau mandat — indépendamment des grandes orientations de sa politique) : si le “en même temps” prospère sur l'actuel terrain miné du débat d'idées, seul un projet cohérent, portant une vision de la France, de la société et de l'Homme ancrée, concrète et cohérente peut emporter l'adhésion populaire.

Dès lors, le défi de la droite est de définir un projet cohérent. Ancré dans des lignes fortes. La responsabilité implique une adaptation aux urgences du réel. Mais la

politique requiert une boussole fixe, une carte précise. Sinon l'électeur se perd, et c'est la désillusion.

La droite s'est perdue dans l'histoire politique récente à (a minima) trois reprises :

- primo, sous l'ère CHIRAC 1980-90 marquée par ce que Marcel GAUCHET qualifie de “mitterrando-chiraquisme”, c'est-à-dire le renoncement au politique au profit de l'économisme, source profonde de désillusion des citoyens dans la chose publique. Dès lors, comme le souligne récemment François HUGUENIN, “l'échec cuisant de la droite tient au fait d'avoir réduit le libéralisme à un économisme qui est très éloigné du libéralisme politique de MONTESQUIEU, CONSTANT ou TOCQUEVILLE” ;

- deusio, sous l'ère CHIRAC 2000s, avec la fondation de l'UMP où, à l'esprit d'idées, fut choisi l'esprit de confédération partisane (François BAYROU ne disait-il pas, en refusant d'intégrer l'alors UDF dans l'UMP : “si on pense tous la même chose, c'est qu'on ne pense plus rien” ;

- tertio, avec la fondation de LR, la réflexion idéologique n'a pas eu lieu, se cantonnant à être un “pur appareil de promotion du chef et de distribution des fiefs” (Arnaud TEYSSIER).

Les scores aux présidentielles de 2017, puis plus piteusement aux européennes de 2019 et aux présidentielles de 2022 témoignent de la perte de repères, à défaut d'une érosion d'ancrage territorial. Philippe D'IRIBARNE analyse ainsi la déroute de Valérie PÉCRESSE : “En rejetant François-Xavier BELLAMY, Valérie PÉCRESSE a tout fait pour s'aliéner, sans doute de façon durable, la droite légitimiste. Puis, dans sa campagne

électorale, reprenant les thèmes d'Éric CIOTTI, elle s'est aliénée sa famille d'origine, la droite orléaniste. On comprend que l'électorat sur lequel elle comptait se soit largement tourné d'un côté vers Éric ZEMMOUR, qui s'est hautement affirmé comme un champion de la France éternelle, et de l'autre vers Emmanuel MACRON."

... il convient de définir une vision politique de droite cohérente conciliant l'affirmation des piliers philosophiques fondamentaux et la meilleure prise en compte des enjeux modernes.

La droite française a une nécessité de se réinventer. Les scores de LR et ses alliés aux législatives ne doivent être pris pour un satisfecit. Cette nécessité procède de l'observation qui a ouvert cette article : les Français attendent une droite claire. Mais pas n'importe laquelle.

La question sociale est l'enjeu capital que doit appréhender la droite pour réconcilier les élites dirigeantes et les classes populaires. La cohésion nationale est un terreau sur lequel doit germer une justice sociale ; c'est le pacte républicain historique noué entre l'Etat et les citoyens qui inspire cela. La vraie réponse sociale, c'est le travail. Un travail pour tous, qui rend digne chacun. Cela appelle un cadre qui émancipe les employeurs et qui récompense les employés. L'abaissement des charges, l'allègement de la bureaucratie, mais aussi le dividende salarié et l'intéressement-participation. Le gaullisme, c'est aussi la défense d'une démocratie sociale, où chacun par l'effort, pour la nation, trouve sa place.

La question environnementale doit évidemment être au cœur de la refondation de la droite. Comment parler aux jeunes sans avoir un projet crédible en ce sens ? La promotion d'une écologie des solutions, qui accompagnent les agriculteurs, les gros rouleurs, les familles les moins aisées. La promotion d'une écologie des territoires, qui part des données du réel, car les régions ne sont aucunement les mêmes. Le libéralisme politique, c'est faire confiance aux acteurs locaux et aux initiatives associatives et privées. L'écologie de droite ne doit pas être perçue comme une écologie au ralenti, mais une écologie au pluriel. Par le dialogue, l'accompagnement.

La question de l'Etat est centrale. Elle divise historiquement la droite. Or, face à une société en polycrises, comment imaginer un recul de l'Etat ? L'Etat se doit de se rapprocher de chacun, par des services publics de qualité (et en finir avec le *new public management* qui a engendré la crise du soin que nous vivons) et une démocratie plus inclusive.

L'Etat doit se préoccuper de l'avenir, en fixant des grandes orientations crédibles et engageantes (tout en laissant les acteurs locaux et privés être libres entre ces trajectoires étatiques). L'Etat doit assurer notre souveraineté et notre sécurité, bien au-delà de la dimension régaliennne de ces concepts : l'amélioration de notre résilience (alimentaire, industrielle, énergétique, etc) est une nécessité en temps troublés. L'Etat doit dès lors être repensé : il doit définir un cadre, il doit être proche, mais pas omnipotent. Simplifié, mais pas liquidé. Investisseur, mais pas dispendieux.

Sur les questions d'identité, de défense et de sécurité, la droite fait force de propositions. Et les Français sont très en attente. L'insécurité bafoue nos libertés, et nous ridiculise dans le monde entier : nous devons reconquérir la crédibilité de nos lois. En réaction à la prééminence politique d'un individu-roi ou de communautés-reines, la droite doit aussi réaffirmer la force de la nation comme agent du commun, pour rappeler aux citoyens qu'ils ne sont pas que des individus, des usagers (et encore moins une victime) mais ont un "sur-moi" qui les dépassent. Des règles à respecter, des traditions à protéger, des émotions à partager.

Le Cercle Orion a pour projet phare de prendre part, en sa qualité de think-tank indépendant de boussole libérale-républicaine, de participer à cette réinvention. Définir des valeurs socles, reconstruire une droite moderne, une politique refusant l'impuissance, penser la prospérité du futur, retenir les leçons du "en même temps".

Pour conclure, je reprendrai une nouvelle fois les mots de François HUGUENIN : "À l'heure où le conservatisme reste, en France, le mal-aimé d'une idéologie encore empreinte de l'évangile républicain, où le libéralisme politique, abandonné depuis ARON, est confondu avec l'économisme, et où le socialisme a déserté le social pour le progressisme sociétal, il serait temps de réinventer ces positions [grille de lecture autrement plus féconde pour la pensée politique que le clivage droite-gauche, et qui présente l'avantage de pouvoir être mêlé dans des propositions très diverses] à frais nouveaux. Pour penser le politique."

Bibliographie

Fondapol, "La conversion des Européens aux valeurs de droite", mai 2021

Philippe D'IRIBARNE, "Aux racines de la dislocation de la droite", *Le Figaro*, mai 2022

François HUGUENIN, "Rive droite rive gauche", *Le Figaro histoire*, juin-juillet 2022

Arnaud TEYSSIER, "Comment la droite peut renaître après la déroute", *Le Figaro*, mai 2022



Teddy BEN

Le 17 janvier 2022, la société Spendesk a ajouté son nom à la liste des licornes françaises qui en contient aujourd'hui 26. Les licornes sont les sociétés valorisées, lors de leur levée de fonds, plus d'un milliard d'euros. La France a plusieurs années d'avance sur le calendrier avancé en 2019 par le Président Emmanuel Macron qui avait déclaré souhaiter que la France ait 25 licornes avant 2025. La France est dorénavant à la recherche de sa première décacorne (société valorisée, lors de sa levée de fonds, plus de 10 milliards d'euros). Le Président, à l'instar des propositions du Cercle Orion dans le cadre de son rapport Tech&Digital dévoilé dès le 6 décembre 2021, souhaite que 10 géants de la tech européen et français, au moins, puissent émerger.

Les outils français au service du développement des start-up

Le développement de ses start up par la France passe notamment par l'émergence et le maintien de statuts fiscaux incitatifs pour les sociétés (tels que les régimes de jeunes entreprises innovantes (JEI), le crédit impôt recherches (CIR) ou bien le crédit d'impôt innovation (CII)...), par la facilitation des financements (via les subventions à travers les acteurs institutionnels que sont la Banque Publique d'Investissement (BPI) créée fin 2012 ou la Caisse des dépôts et consignation (CdC).

La France met également l'accent sur la mise en place des fonds de venture à travers des régimes juridiques et fiscaux stables et incitatifs (pour des raisons de

lisibilité les éléments suivants concernent les fonds professionnels de capital investissement ou FPCI, forme actuellement la plus répandue en capital investissement early stage) :

- Réduction d'impôt Madelin pour les investissements réalisés dans les PME de moins de 7 ans à hauteur de 25% (dans un plafond de 100.000 euros de versement effectué), y compris à travers un fonds (à condition que ce dernier respecte un ratio d'investissement dans ce type de société) ;
 - Régime particulièrement favorable pour les investisseurs personne physique et personne morale résidentes fiscalement en France en cas de réalisation de plus-value et/ou de distributions réalisées par les fonds : exonération de fiscalité (hors prélèvement sociaux) pour les plus-values en cas de conservation des titres supérieure à 5 ans, exonérations d'impôts sur le revenu pour les personnes physiques porteuses de parts de fonds en cas de conservation supérieure à 5 ans... ;
 - Retenues à la source pour les personnes physiques et personnes morales non-résidentes fiscalement en France (pour les plus-values lors de la cession des parts du fonds et les distributions réalisées par les fonds) ;
 - Absence de fiscalité des véhicules (à l'image des limited partnership anglosaxon) qui ne sont pas des sujets de fiscaux ;
 - Sécurité juridique avec une stabilité des outils et régimes afférents au private equity. La France, afin d'attirer des investisseurs anglosaxons a créée en 2015 la société de libre partenariat (SLP), véhicule dont l'utilisation ne cesse de croître face aux véhicules luxembourgeois venant compléter le régime des FPCI.
- L'ensemble des outils français s'inscrivent dans un mouvement européen plus large

avec notamment une harmonisation des principales règles à travers la directive AIFM en 2011 et MILF II en 2014. Ces outils ont vocation à permettre la pérennité de l'écosystème français ainsi que son développement.

Le momentum du private equity français

L'ensemble des mesures précitées ont vocation à favoriser l'essor des acteurs du private equity français, et cela porte ses fruits, ainsi au premier semestre 2021 :

- 10 milliards d'euros ont été levés par les fonds de capital investissement (contre 18,5 milliards d'euros pour l'ensemble de l'année 2020) qui seront investis dans l'écosystème du capital investissement dans les 5 ans ;
- 10,5 milliards d'euros (contre 17,8 milliards d'euros pour l'ensemble de l'année 2020) ont été investis dans 1.167 entreprises (contre 2027 pour l'ensemble de l'année 2020).

Il convient de noter que l'attrait de la France est également visible au travers de ces statistiques. Ainsi en 2021, les fonds ont principalement levé auprès d'investisseurs étrangers principalement auprès de fonds de fonds ou de family office.

Le momentum du private equity français est en cours. La création d'entreprise doit répondre à cet afflux économique nécessaire à l'attrait français sur la scène internationale. L'ensemble de ces levées de fonds vont irriguer les sociétés notamment de l'écosystème français durant les 5 ou 7 années à venir.

Vers l'essor de superchampions européens

L'Europe appuie ce mouvement avec plus de 100 milliards d'euros levés en Europe en 2021 et une levée record de plus de 680 millions de dollars par Sorare et 500 millions de dollars pour Mirakl et Quantum Square. Les levées records sont suivies de réussite dans le cadre de la transition de start-up à entreprise pérenne, avec par exemple l'introduction en bourse réussie d'OVH.

Ce mouvement français et européen s'inscrit dans un mouvement mondial au sein duquel la France et l'Europe se font une place derrière les Etats-Unis 330 milliards de dollars levés.

Cependant, l'Europe et la France possèdent des atouts indéniables intrinsèques, par la qualité de leur pépite et extrinsèques avec la saturation des valorisations aux Etats-Unis amenant les investisseurs à rechercher de nouvelles pépites. La France travaille son image depuis 2015 afin de défendre l'idée que les géants de la tech apparaissent partout en utilisant notamment des vitrines tels que le CES de Las Vegas au cours duquel le contingent français est l'un des tout premiers contingents étrangers à partir de 2015.

Le secteur de l'impact en plein essor

Pour le moment, le secteur le plus dynamique est celui de la fintech (services financiers BtoB). Cependant, le secteur de l'impact est de plus en plus demandé et sa mise au premier plan est nécessaire. Ainsi, en juin 2021, il existait 727 start-ups à impact ayant levé plus 4,4 milliards d'euros dont 61% avaient moins de 5 ans. Il existe un mouvement pour reconnaître et

favoriser les start-ups à impact dans lequel s'inscrit le Cercle Orion en proposant notamment la création de labels européens. Les fonds early stage connaissent un gain d'attractivité qui pourrait être accru par des mesures fiscales attractives (tel que l'amélioration du dispositif Madelin) comme le propose par exemple France Digitale. Ce mouvement est nécessaire afin de permettre la continuation du mouvement en cours.

Le momentum en cours du private equity mondial dans lequel la France prend toute sa place doit profiter aux start-ups à impact dont l'essor n'est plus à démontrer. Pour ce faire, il convient de faciliter le développement, en parallèle de celui de superchampions, de fonds early stage investissant dans des sociétés moins matures dont le modèle économique est en maturation, comme l'est celui de beaucoup de sociétés à impact.

NOTRE CHER TOUR DE FRANCE

LE SYMBOLE POPULAIRE DE L'ÉTÉ FRANÇAIS

François HOEHLINGER

Juillet, c'est le mois du légendaire Tour de France. Le parcours estival de la diversité des paysages de notre pays aux accents de ferveur populaire et aux sons des roues virevoltants sur les pavés et le goudron. Le Tour de France, c'est l'histoire de notre société qui parfois croise la Grande Histoire. Le Tour de France, c'est le dépassement des divisions françaises par l'union autour de cyclistes français (et pas uniquement) qui nous font vibrer collectivement, dans le rêve comme le stress, au bord des routes, dans l'attente des fameuses caravanes publicitaires, ou même depuis nos écrans.

Le Tour de France, ce monument qui se raconte en famille, symbole populaire de l'été français, 3e événement sportif le plus suivi sur Terre, rassemble l'ensemble des valeurs qui font de

l'humanité un vecteur d'espoir et de résilience.

Depuis le Réveil-Matin se sont inscrites sur les pavés histoires rocambolesques et légendes que l'on se transmet comme un feu précieux qu'il faut conserver.

Ce feu qui habite toutes les générations depuis 1903, c'est le Tour de France, celui qui s'est toujours posé en reflet d'une France des classes. Le Tour de France, c'est la revanche de la campagne sur la ville, de la Province sur Paris, la belle, la somptueuse, qui doit accepter, pendant presque 3 semaines de prêter la lumière à cette "autre France", celle que l'on ne voit que trop rarement, qu'on oublie fort volontiers, qui ne se fait entendre que lorsque la situation sociale devient intenable, celle que racontait avec

tendresse notre regretté Jean-Pierre Pernaut.

Coup de génie d'Henri Desgrange, mû par une passion du vélo mais surtout par des ambitions commerciales, le potentiel d'un tel tour se fait ressentir rapidement et le bruit de la caravane traverse avec fracas villes et villages, transcendant la morosité du quotidien de nombreuses populations ouvrières.

Couplé aux moyens de communication naissants, les spectateurs et lecteurs découvrent ces acharnés de la route, qui vont se frotter aux géants pics et sommets qui parcourent ce pays dont nous sommes si fiers, et qu'en réalité, nous connaissons si peu.

Avec l'arrivée de Radio Tour, de la retransmission télévisée, notamment via l'hélicoptère du tour, celui-ci prend une toute nouvelle envergure, accouchant de figures iconiques, hérauts d'un sport où l'exploit sportif se décrit au travers de la résilience, d'endurance et de la force de conviction.

Avec l'affluence grandissante le long des routes du Tour, les enjeux commerciaux que celui-ci représente deviennent cruciaux pour de nombreuses marques, et dépasse le périmètre du deux roues ou des aficionados de vélo.

Une Grande Histoire qui s'est souvent écrite au rythme des circonvolutions de la société

...

Cette histoire s'est construite au travers de légendes et au travers des porteurs de flambeaux qui hantent encore les routes sinueuses du tour, de Fausto Coppi, en

passant par Miguel Indurain jusqu'aux récents champions.

Ces noms, gravés dans le marbre de la légende sont autant d'histoires que l'on raconte et que l'on retransmet, loin de l'apparent ennui d'un sport dont les étapes durent plusieurs heures avec de nombreux faits de courses.

Or, la compréhension d'un sport individuel mais paradoxalement exploité en équipe, est une compréhension fine, de l'exploit individuel, de la gestion de l'effort face à la difficulté, insondable que la nature peut nous proposer.

Cet attachement aux routes magnifiques de France, il est apparu très tôt et a survécu à la Première Guerre Mondiale, pour renaître de façon cocasse l'année d'après, avec très peu de coureurs, ni de matériel, la guerre ayant elle aussi marqué de son empreinte "la ronde du Tour", cette même ronde voyant de nombreuses routes, notamment dans l'Est être devenue impraticable.

La Grande Histoire, c'est aussi celle des équipes nationales qui vont s'affronter jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, c'est le début des explorations alpestres dès 1951, et les visites dans les pays voisins : C'est le début du voyage, et la légitimité alors acquise par le tour permet à toute une classe ouvrière de voyager, soit au travers du transistor, soit en suivant la caravane, idée devenue tradition désormais.

La Grande Histoire, c'est également un événement qui a su s'adapter aux évolutions technologiques (drone, internet, streaming), mais aussi à un public que l'on doit sans cesse conquérir.

Car si le football est un sport consensuel et d'interclasses sociales, le cyclisme est un sport plus compliqué à appréhender, à comprendre, où les victoires peuvent s'avérer imprévisibles, où les couronnes s'échangent au milieu de larmes, de sang et de fibre de carbone froissée. C'est l'émotion et les larmes de Richard Virenque, chéri de la nation qui aura connu grandeur et décadence, c'est le punch de Julian Alaphilippe, double champion du monde qui ne pourra arborer son maillot arc-en-ciel cette année sur les routes du Tour.

Car la France aime ses français, des chérubins jusqu'aux démons qui ont arpenté les routes cabossées des Ardennes ou les cols secs des Pyrénées, elle aime ses beaux perdants comme "Poupou"* (*Raymond Poulidor) comme les vainqueurs sublimes comme Thibaut Pinot au Tourmalet en 2019. Et cette histoire, elle ne pourrait s'écrire que parce que le decorum est la peinture parfaite d'un pays à plusieurs vitesses, où Paris rayonne tel un soleil immortel, et où de temps à autre, les rayons vont toucher les merveilles d'un autre temps, comme le pays Cathare, les colombages alsaciens ou les chevaux de Camargue.

L'odeur de la pluie, la clameur sur les pentes brûlantes de l'Alpe d'huez, l'arrivée assassine de Peyragudes sont autant de promesses d'une histoire qu'on se racontera encore et encore, en appréciant le paysage et les commentaires de Franck Ferrand.

... une petite histoire qui s'est souvent inscrite comme le reflet des aspirations des classes populaires

Le Tour de France, c'est aussi le catalyseur de nombreuses frustrations, avec en tête de pont le conte préféré du peuple français, celui de l'outsider qui va remporter la victoire face au favori, celui de David contre Goliath.

Et ces réussites sont la somme de petites histoires, du dopage organisé de l'US Postal aux grèves organisées par les coureurs eux-mêmes.

Car eux aussi sont souvent issus des classes populaires, symbole d'une échappatoire face à la condition ouvrière, il suffit de voir l'amour que ce sport suscite en Colombie.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la volonté politique de relancer un tour fédérateur a mis en lumière la dichotomie affligeante entre la classe dirigeante et cette France d'en bas qui travaille dur pour finir ses fins de mois.

Plus que jamais, le vélo est un outil fort d'union nationale mais symbole de sportif qui sont encore dans une réalité palpable car malgré l'argent qui entoure le cyclisme, celui est sans commune mesure avec les autres sports ultra-médiatiques.

En effet, la visite de plus de 3.000 kilomètres de France profonde, la découverte d'une vie alternative à l'urbis est un révélateur fort des inégalités qui peuvent exister dans notre pays, et qui sont exacerbées par une situation politique plus clivante que rassembleuse, clivage que seul l'été sait adoucir.

Un voyage continu en forme de déclaration d'amour à l'Europe

Mais le tour, c'est surtout l'invitation au voyage, à la conquête de l'Europe, celle que nous avons redécouverte ces dernières semaines, pleine de doutes, de clivages mais qui finalement se serre les coudes pour œuvrer vers un but commun.

L'Europe, c'est la ferveur populaire des nombreux départs dans des villes iconiques, d'Amsterdam à Dublin, ou à chaque fois l'émotion vient embraser la moiteur humide des départs au petit matin, dont le vent vient fouetter le visage des spectateurs ébahis devant les performances de ces héros des temps modernes, se rappelant aux bons souvenirs de Jean-Paul Van Poppel ou de l'inénarrable Sean Kelly, qui fort heureusement, doit sa renommée à ses talents de coureur plus qu'à une chanson de Michel Sardou.

L'Europe, c'est se rappeler que si nous sommes un continent vieillissant, nous avons une histoire commune, sacrée, une conquête, que peu existait avant, et que le futur sera un autre demain. Et ce demain se fera accompagné des voix d'Alexandre Pasteur, de Laurent Jalabert et de Marion Rousse, quel trio !

Un voyage qui nous fera nous extasier devant les merveilles architecturales du Vieux Continent, que ce soit la magnifique Cathédrale de Roskilde, d'où 800 ans d'histoire nous contemplant, jusqu'à l'arrivée de Rocamadour, terre de seigneureries et d'histoires millénaires.

passant par Miguel Indurain jusqu'aux récents champions.

Ces noms, gravés dans le marbre de la légende sont autant d'histoires que l'on raconte et que l'on retransmet, loin de l'apparent ennui d'un sport dont les étapes durent plusieurs heures avec de nombreux faits de courses.

Or, la compréhension d'un sport individuel mais paradoxalement exploité en équipe, est une compréhension fine, de l'exploit individuel, de la gestion de l'effort face à la difficulté, insondable que la nature peut nous proposer.

Cet attachement aux routes magnifiques de France, il est apparu très tôt et a survécu à la Première Guerre Mondiale, pour renaître de façon cocasse l'année d'après, avec très peu de coureurs, ni de matériel, la guerre ayant elle aussi marqué de son empreinte "la ronde du Tour", cette même ronde voyant de nombreuses routes, notamment dans l'Est être devenue impraticable.

La Grande Histoire, c'est aussi celle des équipes nationales qui vont s'affronter jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, c'est le début des explorations alpestres dès 1951, et les visites dans les pays voisins : C'est le début du voyage, et la légitimité alors acquise par le tour permet à toute une classe ouvrière de voyager, soit au travers du transistor, soit en suivant la caravane, idée devenue tradition désormais.

La Grande Histoire, c'est également un événement qui a su s'adapter aux évolutions technologiques (drone, internet, streaming), mais aussi à un public que l'on doit sans cesse conquérir.

Un voyage continu en forme de déclaration d'amour à l'Europe

Mais le tour, c'est surtout l'invitation au voyage, à la conquête de l'Europe, celle que nous avons redécouverte ces dernières semaines, pleine de doutes, de clivages mais qui finalement se serre les coudes pour œuvrer vers un but commun.

L'Europe, c'est la ferveur populaire des nombreux départs dans des villes iconiques, d'Amsterdam à Dublin, ou à chaque fois l'émotion vient embraser la moiteur humide des départs au petit matin, dont le vent vient fouetter le visage des spectateurs ébahis devant les performances de ces héros des temps modernes, se rappelant aux bons souvenirs de Jean-Paul Van Poppel ou de l'inénarrable Sean Kelly, qui fort heureusement, doit sa renommée à ses talents de coureur plus qu'à une chanson de Michel Sardou.

L'Europe, c'est se rappeler que si nous sommes un continent vieillissant, nous avons une histoire commune, sacrée, une conquête, que peu existait avant, et que le futur sera un autre demain. Et ce demain se fera accompagné des voix d'Alexandre Pasteur, de Laurent Jalabert et de Marion Rousse, quel trio !

Un voyage qui nous fera nous extasier devant les merveilles architecturales du Vieux Continent, que ce soit la magnifique Cathédrale de Roskilde, d'où 800 ans d'histoire nous contemplant, jusqu'à l'arrivée de Rocamadour, terre de seigneureries et d'histoires millénaires.

Au bout de l'effort, de l'exploit, dynamisés par la clameur, vitrine du savoir faire français et des prouesses technologiques aujourd'hui réalisées dans le monde cycliste, le Tour de France rassemble toutes les générations sous la bannière du voyage, de l'exploration, du repoussoir de ses propres limites, quand parfois l'ennui laisse place à l'adrénaline quand la route s'élève avec la difficulté et que l'oxygène se raréfie.

Événement planétaire, retransmis dans plus d'une centaine de langues, rêve de gosse pour l'un, obsession pour les autres, fossoyeurs de carrières, le Tour, c'est tout ça, un ami, un confident, qui nous donne le meilleur, comme en 2019, et qui nous brise le coeur, comme en 2019, et qui sait nous faire patienter, depuis 1985, et la légende Bernard Hinault.

Les chances de victoires françaises existent, mais la concurrence est féroce et précoce, mais au final, "quand le Tour de France passe, la France est sur le pas de la porte", dans la victoire comme dans les larmes.

VIE INTERNE

UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'ÉTUDES

Le Cercle Orion a, en l'espace de cinq ans, acquis une visibilité importante. Cela est une source de fierté, c'est également un appel à se surpasser. Excellence dans ses réflexions, responsabilité dans ses propositions. Le Pôle Recherche & Prospective incarne le pilier d'analyse et de préconisations du Cercle Orion qui, avec notre second pilier Influence lors des dîners-débats aux invités prestigieux, entend (re)mettre les idées au centre du débat public. Une nouvelle étape de notre développement s'ouvre à l'été 2022 : pour construire les voies à tracer pour bâtir une France puissance, nous nous devons avec détermination de gagner en densité.

- **Gagner en densité de profils.** L'attractivité que nous avons acquise au fil du temps nous a permis d'attirer des talents pluriels et nombreux. Notre ambition est de pouvoir couvrir avec des membres de tous horizons l'ensemble des pans de l'action publique.
- **Gagner en densité de publications.** La diversité et la régularité des publications que nous mettons en ligne permet de mettre en exergue une activité de décryptage et de recherche appuyée. Partageant cette analyse, la nouvelle stratégie introduit donc de nouveaux contenus éditoriaux pour davantage structurer nos travaux et peser sur le débat public. Billets réguliers, cahiers mensuels, initiatives trimestrielles, revues semestrielles.
- **Gagner en densité de visibilité.** Avec nos études et nos rencontres, le Cercle Orion dispose d'une différenciation majeure dans le monde des *think-tanks* que notre nouvelle stratégie nous permettra de mettre davantage en évidence.
- **Notre projet phare : ADAM - Ambition pour une Droite Assumée et Moderne.** Notre tâche sera de penser l'avenir intellectuel de la droite pour penser l'après-macronisme autour de valeurs fortes, pour bâtir par les idées, en consacrant clairement les fondamentaux de la droite, tout en embrassant les exigences d'un avenir pavé de crises.



NOTRE STRATÉGIE D'ÉTUDES

Le Cercle Orion est un *think-tank* passionné, ambitieux et reconnu qui entend par ses études porter une voix singulière.

Excellence dans ses réflexions & Responsabilité dans ses propositions

Pour construire un projet libéral-républicain enraciné au service d'une *France puissance*, le Pôle *Recherche & Prospective* s'articule autour de quatre piliers qui font sa singularité et son dynamisme.

Le projet phare

"Ambition pour une Droite Assumée et Moderne"



Ce projet vise à penser les défis que doit relever la droite libérale-républicaine au XXI^e siècle afin de définir une droite ancrée, à rebours du "*en même temps*" et adaptée aux enjeux contemporains.

Une grande variété de profils

Grâce à une architecture en Pôles d'Études couvrant tous les thèmes qui structurent le monde qui bouge et l'action publique

Identité, Sécurité & Justice
Politique, Administration & Citoyenneté
Économie, Finance & Budget
Europe, Géopolitique & Souveraineté
Écologie, Agriculture & Territoires
Innovation, Technologies & Numérique
Éducation, Jeunesse & Culture
Santé, Autonomie & Solidarités

Une densité dynamique de publications

Grâce à de nombreuses catégories d'études pour porter régulièrement les analyses et les recommandations autour de personnalités à autorité

Les billets de blog chaque semaine
Les cahiers chaque mois
Les Initiatives chaque trimestre
Les revues chaque semestre
Les notes et rapports à la demande de décideurs
L'Essai - *France puissance*

Une intégration symbiotique inédite avec d'autres entités

Le Cercle Orion souhaite tirer profit pour ses études et ses membres de toutes les opportunités qu'offre sa singularité : la rencontre avec des personnalités à autorité lors de dîners-débats d'exception et la possibilité de défendre dans l'arène de la Cité ses propositions avec le Mouvement citoyen Agora.



CERCLE ORION

UNE POLITIQUE À L'ÉCHÉLON LOCAL



Rejoignez le Cercle Orion !

<https://cercleorion.com>

<https://www.agora-le-mouvement.com>

<https://www.aimpact.tech>

Vision Orion - le mag n°3

Juillet-septembre 2022

Président du Cercle Orion : **Alexandre MANCINO**

Vice-Président, chargé des Études : **Aymeric DELON**

Avec

Charles COURBET, Léa SCHÜLER-ALLAL, François HOEHLINGER, Florian VERGNAUD,
Jonathan GALBRUN et Teddy BEN

Merci à

Vincent DELAHAYE